



6^e Concours général agricole : Pratiques agroécologiques en zone humide

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | epatte@parc-cotentin-bessin.fr
Responsable communication

LE CONTEXTE

Depuis 2019, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Pnr MCB) et la Chambre d'agriculture de la Manche animent le projet "Élevage & Marais" qui a pour ambition de maintenir l'élevage et de préserver les zones humides en impliquant éleveurs et acteurs agricoles. Il est soutenu localement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et les départements concernés.

Depuis 7 ans, expérimentations et dispositifs d'accompagnements sont menés pour conforter et valoriser des systèmes pâturants et herbagers viables dans les marais.

Parmi les actions menées, le Parc et la Chambre d'Agriculture organisent pour la 6^e fois sur le territoire le Concours Général Agricole des Pratiques agroécologiques en zone humide.

OBJECTIF DU CONCOURS

Récompenser le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs.

Le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.



UNE 6^e ÉDITION : VALLÉE DE LA DOUVE

Après la vallée de la Taute, celle de la Vire, celle de l'Aure, celle du Merderet et de la partie aval de la Douve, cette 6^e édition a mis l'accent sur la richesse de **la partie amont de vallée de la Douve entre Magneville, Saint-Sauveur-de-Pierrepont.**

Cinq éleveurs ont donc présenté cinq prairies de marais dans cette zone géographique

Les membres du jury sont passés début juin sur les parcelles. Les éleveurs, présents ce jour-là, ont expliqué les pratiques mises en place et les objectifs de production assignés à leur parcelle.

LES MEMBRES DU JURY

Le jury est composé de membres permettant de couvrir les compétences nécessaires à l'analyse des parcelles : agronomie, botanique, ornithologique, entomologique. Les présidents du jury sont des éleveurs, lauréats de la précédente édition.



Analyse d'une des parcelles par le jury le 2 juin 2026.

Nicolas Hulin, Président (lauréat de la précédente édition), Cyril Frey du Groupe Ornithologique Normand Isabelle Legrand de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Servane Lemauiel-Lavenant et Jean-François Odoux de l'Université de Caen/INRAe, Bastien Ribot des Chambres d'Agriculture de Normandie et Florent

Silières du Campus Métiers Nature de Coutances et Catherine Zambettakis, experte flore (retraîtée du Conservatoire Botanique National de Normandie).

LES RÉSULTATS

Les résultats de cette édition ont été présentés, en présence de participants, des présidents de la Chambre d'agriculture et du Parc naturel régional, le vendredi 11 septembre 2026 sur le stand de la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la Foire de Lessay.



La proclamation des résultats a eu lieu lors de la Foire de Lessay 2026.

Le lauréat, **Hubert Angot**, dont le siège d'exploitation est, situé à Saint-Sauveru-le-Vicomte **représentera le territoire lors du concours national au Salon International de l'Agriculture 2027.**

Contact pour plus d'informations :

> **Marie DEVILLE**, chargée de mission Agriculture et Milieux Humides :

mdeville@parc-cotentin-bessin.fr ou 0649774555